POLITIQUE FINANCIERE :

Répartition plus équitable de l'impôt, notamment en faveur des salariés. Lutte contre la fraude fiscale. Suppression des dépenses de prestige (force autonome de frappe). Contrôle efficace des crédits de la Coopération.

POLITIQUE AGRICOLE :

Malgré deux lois et des milliers de promesses, le Pouvoir Gaulliste a aggravé la situation des agriculteurs. La parité entre les prix agricoles et les prix industriels n'a pas été obtenue. Les prix à la production ne sont pas rémunérateurs. La viticulture connaît les prix les plus bas, et souffre de la concurrence des vins étrangers importés. La réforme des circuits de distribution n'est pas intervenue. Il faut aider la modernisation de l'agriculture, la rendre compétitive sur le plan internation à l'heure du Marché Commun.

Il faut promouvoir la formation technique des jeunes agriculteurs.

POLITIQUE EXTERIEURE :

Il faut construire l'Europe Démocratique des Peuples. Abandonner les notions d'un nationalisme périmé. Si le pacte atlantique doit être révisé, c'est en accord avec nos alliés. Il faut aussi défendre la coexistence pacifique avec les Peuples de l'Est. La FRANCE doit être présente aux Conférences du désarmement. Elle doit signer les accords de MOSCOU, lutter contre la dissémination des essais nucléaires. Elle doit mettre tout son prestige au service de la Paix, du rapprochement des Peuples, et favoriser une négociation pour mettre fin à la Guerre du VIET-NAM.

On ne peut parler de paix quand on construit une force Nationale nucléaire, inutile, coûteuse et dangereuse et d'un exemple fâcheux pour les autres Peuples.

SUR LE PLAN LOCAL :

Défense de l'Arsenal Maritime et Défense des Chantiers de La Seyne et de leurs personnels. Création de nouvelles industries. Classement de la région Toulonnaise en Zone 1. Création de nouveaux emplois. Défense du Tourisme par l'équipement, l'aide à l'Hôtellerie et la propagande. Relations Maritimes continues entre TOULON, tête de ligne, et la CORSE. Amélioration du réseau Routier. Aménagement des Ports de plaisance. Défense de nos côtes contre la pollution par le rejet des déchets industriels. Défense des intérêts des pêcheurs.

POUR LA DEFENSE DES LIBERTES COMMUNALES :

Réforme des finances locales. Priorité de la décision des élus sur celle des technocrates désignés par le Pouvoir. Réforme démocratique des C.O.D.E.R. Prise en charge par l'Etat des dépenses d'intérêt National (Aide Sociale, Voirie, Ecole...) Véritable décentralisation administrative. Rien de ce qui concerne la Commune ne peut être décidé sans l'avis du Maire et du Conseil Municipal.

La Commune est la cellule vivante de la Démocratie.

Electrices, Electeurs,

Votez et faites voter dès le premier tour pour

René BASSE

Suppléante : Andrée GAYMARD-ROLLET

Vu : Le Candidat

ASTOIN - TOULON